

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune - Commune de GONCELIN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380181400012

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC LE TOUVET

M 14

Compte administratif
voté par nature

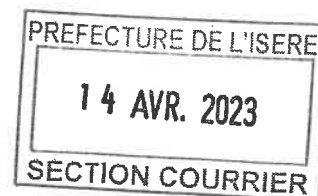
BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	29
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	33
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	34
D2 - Arrêté et signatures	35

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38181	Commune de GONCELIN Budget communal	CA 2022
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 522
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 001,71	0,00
2	Produit des impositions directes/population	259,89	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 311,76	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	793,63	0,00
5	Encours de dette/population	1 252,88	0,00
6	DGF/population	16,95	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,04 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,35 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,50 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	95,51 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	2 589 246,42	G	3 308 246,45
	Section d'investissement	B	2 336 237,30	H	2 860 650,87

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	974 022,73 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 840 220,39 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		+		+	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 765 704,11	= G+H+I+J	7 142 920,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 589 246,42	= G+I+K	4 282 269,18
	Section d'investissement	= B+D+F	4 176 457,69	= H+J+L	2 860 650,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 765 704,11	= G+H+I+J+K+L	7 142 920,05

$$\Delta = + 377.215,94 \text{ €}$$

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ii
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 062 700,00	950 243,53	0,00	0,00	112 456,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 193 900,00	1 163 071,88	0,00	0,00	30 828,12
014	Atténuations de produits	97 700,00	93 217,00	0,00	0,00	4 483,00
65	Autres charges de gestion courante	250 600,00	250 097,96	0,00	0,00	502,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 604 900,00	2 456 630,37	0,00	0,00	148 269,63
66	Charges financières	90 000,00	54 051,78	0,00	0,00	35 948,22
67	Charges exceptionnelles	17 700,00	15 618,27	0,00	0,00	2 081,73
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 712 600,00	2 526 300,42	0,00	0,00	186 299,58
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 429 637,73				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 946,00	62 946,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 492 583,73	62 946,00			1 429 637,73
TOTAL		4 205 183,73	2 589 246,42	0,00	0,00	1 615 937,31
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 500,00	6 331,56	0,00	0,00	1 168,44
70	Produits services, domaine et ventes div	192 500,00	173 960,52	0,00	0,00	18 539,48
73	Impôts et taxes	2 294 467,00	2 301 088,42	0,00	0,00	-6 621,42
74	Dotations et participations	528 594,00	687 862,25	0,00	0,00	-159 268,25
75	Autres produits de gestion courante	208 000,00	126 306,93	0,00	0,00	81 693,07
Total des recettes de gestion courante		3 231 061,00	3 295 549,68	0,00	0,00	-64 488,68
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 696,77	0,00	0,00	-12 696,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 231 161,00	3 308 246,45	0,00	0,00	-77 085,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 231 161,00	3 308 246,45	0,00	0,00	-77 085,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 974 022,73				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 116 270,00	985 603,15	0,00	130 666,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 051 849,86	1 015 931,69	0,00	35 918,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 175 119,86	2 001 534,84	0,00	173 585,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 233,87	330 534,74	0,00	24 699,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	355 233,87	330 534,74	0,00	24 699,13
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 530 353,73	2 332 069,58	0,00	198 284,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 167,72	4 167,72		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 167,72	4 167,72		0,00
	TOTAL	2 534 521,45	2 336 237,30	0,00	198 284,15
	Pour information	(2) 1 840 220,39			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	379 000,00	267 837,62	0,00	111 162,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	379 000,00	267 837,62	0,00	111 162,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	321 000,00	347 709,14	0,00	-26 709,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 177 990,39	2 177 990,39	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 498 990,39	2 525 699,53	0,00	-26 709,14
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 877 990,39	2 793 537,15	0,00	84 453,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 429 637,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 946,00	62 946,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	4 167,72	4 167,72		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 496 751,45	67 113,72		1 429 637,73
	TOTAL	4 374 741,84	2 860 650,87	0,00	1 514 090,97

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	950 243,53		950 243,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 163 071,88		1 163 071,88
014	Atténuations de produits	93 217,00		93 217,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	250 097,96		250 097,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	54 051,78	0,00	54 051,78
67	Charges exceptionnelles	15 618,27	0,00	15 618,27
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	62 946,00	62 946,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 526 300,42	62 946,00	2 589 246,42
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	330 534,74	0,00	330 534,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	985 603,15	0,00	985 603,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 015 931,69	4 167,72	1 020 099,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 332 069,58	4 167,72	2 336 237,30
Pour information				1 840 220,39
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 331,56		6 331,56
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	173 960,52		173 960,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 301 088,42		2 301 088,42
74	Dotations et participations	687 862,25		687 862,25
75	Autres produits de gestion courante	126 306,93	0,00	126 306,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 696,77	0,00	12 696,77
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 308 246,45	0,00	3 308 246,45
Pour information				974 022,73
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	347 709,14	0,00	347 709,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 177 990,39		2 177 990,39
13	Subventions d'investissement	267 837,62	0,00	267 837,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	4 167,72	4 167,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		62 946,00	62 946,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 793 537,15	67 113,72	2 860 650,87
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 062 700,00	950 243,53	0,00	0,00	112 456,47
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	83 610,68	0,00	0,00	-3 610,68
60611	Eau et assainissement	25 000,00	17 072,47	0,00	0,00	7 927,53
60612	Energie - Electricité	130 000,00	78 198,80	0,00	0,00	51 801,20
60621	Combustibles	45 000,00	52 327,34	0,00	0,00	-7 327,34
60622	Carburants	9 000,00	7 521,35	0,00	0,00	1 478,65
60623	Alimentation	8 000,00	12 109,29	0,00	0,00	-4 109,29
60631	Fournitures d'entretien	21 000,00	20 511,39	0,00	0,00	488,61
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	21 943,14	0,00	0,00	8 056,86
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 982,02	0,00	0,00	517,98
6064	Fournitures administratives	9 000,00	14 015,52	0,00	0,00	-5 015,52
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 500,00	6 215,97	0,00	0,00	1 284,03
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	989,00	0,00	0,00	11,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 827,50	0,00	0,00	-1 827,50
611	Contrats de prestations de services	32 000,00	51 625,98	0,00	0,00	-19 625,98
6132	Locations immobilières	25 000,00	27 816,33	0,00	0,00	-2 816,33
6135	Locations mobilières	18 000,00	14 708,05	0,00	0,00	3 291,95
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	1 819,00	0,00	0,00	1 181,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	5 926,14	0,00	0,00	14 073,86
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	114 413,80	0,00	0,00	-44 413,80
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	22 132,04	0,00	0,00	2 867,96
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	133 208,85	0,00	0,00	66 791,15
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	18 942,92	0,00	0,00	26 057,08
61524	Entretien bois et forêts	11 500,00	10 169,12	0,00	0,00	1 330,88
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	3 642,80	0,00	0,00	6 357,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	1 426,18	0,00	0,00	8 573,82
6156	Maintenance	25 000,00	52 202,20	0,00	0,00	-27 202,20
6168	Autres primes d'assurance	25 000,00	23 019,88	0,00	0,00	1 980,12
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	3 020,14	0,00	0,00	-520,14
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	13 446,11	0,00	0,00	11 553,89
6188	Autres frais divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
6226	Honoraires	25 000,00	18 930,14	0,00	0,00	6 069,86
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	3 119,98	0,00	0,00	-1 619,98
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	23 225,59	0,00	0,00	-8 225,59
6237	Publications	15 000,00	7 903,90	0,00	0,00	7 096,10
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 576,21	0,00	0,00	-576,21
6257	Réceptions	700,00	1 292,82	0,00	0,00	-592,82
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 828,40	0,00	0,00	2 171,60
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	20 391,33	0,00	0,00	-391,33
627	Services bancaires et assimilés	0,00	16,95	0,00	0,00	-16,95
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 421,42	0,00	0,00	78,58
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	1 762,40	0,00	0,00	237,60
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	17 468,00	0,00	0,00	2 532,00
63512	Taxes foncières	28 000,00	27 537,00	0,00	0,00	463,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	1 215,00	0,00	0,00	285,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 210,38	0,00	0,00	289,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 193 900,00	1 163 071,88	0,00	0,00	30 828,12
6218	Autre personnel extérieur	150 000,00	121 758,94	0,00	0,00	28 241,06
6331	Versement mobilité	8 000,00	7 695,46	0,00	0,00	304,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	572,91	0,00	0,00	127,09
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	10 597,86	0,00	0,00	1 402,14
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 775,87	0,00	0,00	224,13
6411	Personnel titulaire	510 000,00	549 377,17	0,00	0,00	-39 377,17
6413	Personnel non titulaire	140 000,00	118 870,56	0,00	0,00	21 129,44
6415	Indemnité inflation	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	114 162,34	0,00	0,00	5 837,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	137 364,15	0,00	0,00	2 635,85
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	4 728,88	0,00	0,00	1 271,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 000,00	43 634,40	0,00	0,00	365,60
64731	Allocations chômage versées directement	45 000,00	36 897,08	0,00	0,00	8 102,92
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 953,96	0,00	0,00	-453,96
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	5 547,80	0,00	0,00	452,20
6488	Autres charges	4 200,00	3 634,50	0,00	0,00	565,50

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	97 700,00	93 217,00	0,00	0,00	4 483,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	0,00	3 990,00	0,00	0,00	-3 990,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	92 000,00	89 227,00	0,00	0,00	2 773,00
65	Autres charges de gestion courante	250 600,00	250 097,96	0,00	0,00	502,04
6518	Autres	0,00	3 031,01	0,00	0,00	-3 031,01
6531	Indemnités	60 000,00	59 473,16	0,00	0,00	526,84
6532	Frais de mission	0,00	493,50	0,00	0,00	-493,50
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 523,05	0,00	0,00	76,95
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	5 847,28	0,00	0,00	152,72
6535	Formation	1 000,00	684,74	0,00	0,00	315,26
6553	Service d'incendie	55 300,00	55 277,84	0,00	0,00	22,16
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	3 658,00	0,00	0,00	1 342,00
65548	Autres contributions	500,00	170,30	0,00	0,00	329,70
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 375,00	0,00	0,00	-375,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	40 000,00	41 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	34 200,00	30 520,00	0,00	0,00	3 680,00
65888	Autres	0,00	1 044,08	0,00	0,00	-1 044,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 604 900,00	2 456 630,37	0,00	0,00	148 269,63
66	Charges financières (b)	90 000,00	54 051,78	0,00	0,00	35 948,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	54 051,78	0,00	0,00	35 948,22
67	Charges exceptionnelles (c)	17 700,00	15 618,27	0,00	0,00	2 081,73
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	17 700,00	15 618,27	0,00	0,00	2 081,73
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 712 600,00	2 526 300,42	0,00	0,00	186 299,58
023	Virement à la section d'investissement	1 429 637,73	0,00			1 429 637,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	62 946,00	62 946,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	62 946,00	62 946,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 492 583,73	62 946,00			1 429 637,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 492 583,73	62 946,00			1 429 637,73
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 205 183,73	2 589 246,42	0,00	0,00	1 615 937,31
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 500,00	6 331,56	0,00	0,00	1 168,44
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	3 831,56	0,00	0,00	1 168,44
6459	Remboursé charges SS et prévoyance	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	192 500,00	173 960,52	0,00	0,00	18 539,48
7022	Coupes de bois	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	357,00	0,00	0,00	1 643,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	2 070,00	0,00	0,00	-2 070,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	60 118,82	0,00	0,00	-60 118,82
7067	Redev. services périscolaires et enseign	180 000,00	111 324,70	0,00	0,00	68 675,30
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
73	Impôts et taxes	2 294 467,00	2 301 088,42	0,00	0,00	-6 621,42
73111	Impôts directs locaux	664 034,00	655 435,00	0,00	0,00	8 599,00
73211	Attribution de compensation	1 031 289,00	1 031 292,00	0,00	0,00	-3,00
73221	FNGIR	520 144,00	520 144,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	20 000,00	21 352,00	0,00	0,00	-1 352,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	39 000,00	40 709,42	0,00	0,00	-1 709,42
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	20 000,00	32 156,00	0,00	0,00	-12 156,00
74	Dotations et participations	528 594,00	687 862,25	0,00	0,00	-159 268,25
74121	Dotation de solidarité rurale	39 800,00	42 759,00	0,00	0,00	-2 959,00
744	FCTVA	38 400,00	25 097,18	0,00	0,00	13 302,82
74718	Autres participations Etat	73 600,00	242 533,95	0,00	0,00	-168 933,95
7473	Participat° Départements	1 220,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	270 801,00	271 239,10	0,00	0,00	-438,10
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	81 478,00	0,00	0,00	-81 478,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	86 273,00	5 229,00	0,00	0,00	81 044,00
748388	Autres	18 500,00	18 581,00	0,00	0,00	-81,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	945,02	0,00	0,00	-945,02
75	Autres produits de gestion courante	208 000,00	126 306,93	0,00	0,00	81 693,07
752	Revenus des immeubles	200 000,00	118 349,70	0,00	0,00	81 650,30
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 000,00	7 957,23	0,00	0,00	42,77
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 231 061,00	3 295 549,68	0,00	0,00	-64 488,68
76	Produits financiers (b)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7688	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	12 696,77	0,00	0,00	-12 696,77
774	Subventions exceptionnelles	0,00	2 006,38	0,00	0,00	-2 006,38
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 690,39	0,00	0,00	-10 690,39
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 231 161,00	3 308 246,45	0,00	0,00	-77 085,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 231 161,00	3 308 246,45	0,00	0,00	-77 085,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		974 022,73				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 116 270,00	985 603,15	0,00	130 666,85
2111	Terrains nus	337 770,00	337 770,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	40 357,92	0,00	-40 357,92
21311	Hôtel de ville	0,00	6 358,80	0,00	-6 358,80
21318	Autres bâtiments publics	41 000,00	111 699,35	0,00	-70 699,35
2135	Installations générales, agencements	0,00	816,00	0,00	-816,00
2138	Autres constructions	0,00	55 903,20	0,00	-55 903,20
2151	Réseaux de voirie	410 000,00	5 130,00	0,00	404 870,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	76 988,07	0,00	-76 988,07
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 000,00	9 133,41	0,00	-4 133,41
2181	Installat° générales, agencements	193 000,00	247 725,03	0,00	-54 725,03
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	13 388,50	0,00	-13 388,50
2184	Mobilier	69 500,00	80 332,87	0,00	-10 832,87
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 051 849,86	1 015 931,69	0,00	35 918,17
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	390 724,53	0,00	-340 724,53
2313	Constructions	1 001 849,86	625 207,16	0,00	376 642,70
Total des dépenses d'équipement		2 175 119,86	2 001 534,84	0,00	173 585,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 233,87	330 534,74	0,00	24 699,13
1641	Emprunts en euros	355 233,87	330 534,74	0,00	24 699,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		355 233,87	330 534,74	0,00	24 699,13
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 530 353,73	2 332 069,58	0,00	198 284,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 167,72	4 167,72		0,00
2313	Constructions	4 167,72	4 167,72		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 167,72	4 167,72		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 534 521,45	2 336 237,30	0,00	198 284,15
Pour information		1 840 220,39			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	379 000,00	267 837,62	0,00	111 162,38
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	112 700,00	0,00	0,00	112 700,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	57 518,32	0,00	-57 518,32
1322	Subv. non transf. Régions	116 500,00	11 948,75	0,00	104 551,25
1323	Subv. non transf. Départements	145 600,00	194 696,00	0,00	-49 096,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	674,55	0,00	-674,55
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		379 000,00	267 837,62	0,00	111 162,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 498 990,39	2 525 699,53	0,00	-26 709,14
10222	FCTVA	301 000,00	300 306,12	0,00	693,88
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	40 815,13	0,00	-20 815,13
10251	Dons et legs en capital	0,00	6 587,89	0,00	-6 587,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 177 990,39	2 177 990,39	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 498 990,39	2 525 699,53	0,00	-26 709,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 877 990,39	2 793 537,15	0,00	84 453,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 429 637,73			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	62 946,00	62 946,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	62 946,00	62 946,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 492 583,73	62 946,00		1 429 637,73
041	Opérations patrimoniales (5)	4 167,72	4 167,72		0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 167,72	4 167,72		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 496 751,45	67 113,72		1 429 637,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 374 741,84	2 860 650,87	0,00	1 514 090,97
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 140 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 140 000,00									
	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/01/2014		01/01/2014	1 475 000,00	V		3,400	1,521		A	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	12/12/2016		01/05/2017	1 800 000,00	F		1,290	1,300		T	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/07/2013		01/01/2014	900 000,00	F		3,400	3,446		T	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	15/02/2008		15/03/2008	1 965 000,00	F		4,950	5,185		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8) O/N	Caté- gorie d'am- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 140 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 159 768,59					330 534,74	54 051,78	0,00	14 452,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 159 768,59					330 534,74	54 051,78	0,00	14 452,13
		0,00	A-1	1 107 322,13	15,08	V		1,521	45 567,59	4 659,78	0,00	5 626,12
		0,00	A-1	1 329 069,58	14,17	F		1,300	84 426,15	17 826,77	0,00	2 857,50
		0,00	A-1	679 177,88	14,83	F		3,446	28 614,00	23 932,67	0,00	5 871,27
		0,00	A-1	44 199,00	0,25	F		5,185	171 927,00	7 632,56	0,00	97,24
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		3 159 766,59					330 534,74	54 051,78	0,00	14 452,13

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
		% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	3 159 768,59	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		355 233,87	I 330 534,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		355 233,87	330 534,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	355 233,87	330 534,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	330 534,74	0,00	1 840 220,39	2 170 755,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 813 583,73	III 404 067,25
Ressources propres externes de l'année (a)		321 000,00	341 121,25
10222	FCTVA	301 000,00	300 306,12
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	40 815,13
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 492 583,73	62 946,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	62 946,00	62 946,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 429 637,73	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	404 067,25	0,00	0,00	2 177 990,39	2 582 057,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 170 755,13
Ressources propres disponibles	IV 2 582 057,64
Solde	V = IV – II (3) 411 302,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAPPMA DES DEUX RIVES LE CHEYLAS	120,00	
AMICALE DES ANCIENS D'ALGERIE	230,00	
ANCIENS DU MAQUIS DU GRESIVAUDAN	110,00	
BASKET ENTENTE GONCELINOIS	2 500,00	
BOULISTES GONCELINOIS	450,00	
CLUB 3EME AGE LES BOUTONS D'OR	700,00	
CLUB ATHLETIQUE GONCELIN	170,00	
COMITE MUNICIPAL DES FETES	3 350,00	
CONCILIATEURS DE JUSTICE	100,00	
COOP ECOLE ELEMENTAIRE DE GONCELIN	27 500,00	
COOP ECOLE MATERNELLE	13 500,00	
COUTURE FAMILLE RURALE	170,00	
CYCLOTOURISME	680,00	
ECOLE DE CORDES DU GRESIVAUDAN	650,00	
FCPE PARENTS D'ELEVES	100,00	
FOOTBALL CLUB GONCELINOIS	2 200,00	
GONCELIN DANCE	120,00	
GRESIVAUDAN MUSETTE	110,00	
GYMNASTIQUE FEMININE VOLONTAIRE	1 000,00	
JUDO CLUB GONCELINOIS	1 500,00	
LE RIF	240,00	
LES ARCHERS DE LA TOUR	110,00	
LES BELLES MECANIKES	120,00	
LES PATOISANS DE GONCELIN	300,00	
MUSIQUE DANS LE GRESIVAUDAN	2 000,00	
PETIT CONSERVATOIRE DE DANSE	1 000,00	
PREVENTION ROUTIERE	150,00	
PROTECTION CIVILE	3 000,00	
RASED MAITRE ECOLE	265,00	
RASED PSYCHOLOGUE	265,00	
SKI CLUB GONCELINOIS	1 500,00	
SOCIETE CHASSE ACCA	220,00	
TENNIS CLUB DE GONCELIN	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
MFR COUBLEVIE	100,00	
<u>Personnes physiques</u>		
Ravalement de Façades ABBATE F	1 830,00	
Ravalement de Façades BERNARD Charles	1 830,00	
Ravalement de Façades DALBAN-CANASSI Cyril	1 830,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS	45 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	116 520,00	

IV ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	2,00	5,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint Administratif 21ème classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique principal 21ème classe	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique 21ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Agent social		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Animatrice du RAM		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	0,00	4,00	4,00	1,00	5,00
Agent social	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de Puériculture	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes Enfants		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation du patrimoine	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	6,00	18,00	18,00	7,00	25,00

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif		ADM		0,00	A	CDD
Agent social		S		0,00	A	CDD
Animatrice du RAM		S		0,00	A	CDD
Educateur de jeunes Enfants		MS		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM		S		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PMI : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
17/02/2009 - PALBO 01 - 1127914	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	114 769,39
27/02/2012 - PAM 10 AMELIORATION N° 1210553	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	15 603,51
27/02/2012 - PLUS 02 - 1209810	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	24 333,05
27/02/2012 - PLUS 02 Pret locatif a usage social	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	24 333,05
10/07/2014 - PLAI 02 501 1608	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH		79 723,79
10/07/2014 - PLAI 02 - 501 16 09	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	20 771,81
10/07/2014 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	198 058,11
10/07/2014 - PLUS PRET A UASGE SOCIAL - 501 1607	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	70 222,67
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 789 000,00	4,54	30,20	1,00	842 278,00	4,54
TFPNB	33 900,00	3,35	98,28	1,00	33 317,00	3,35
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 822 900,00	4,52			875 595,00	4,49

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18 (4 pv)

VOTES :

Pour : 18

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.

A Goncelin, le 06/04/2023

Le Maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Goncelin, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRIAND Pierre	
BRUNET-MANQUAT Martine, 2ième Adjointe	Pouvoir
BURDIN Elisabeth	
CAMEL Jean	
CARELLA Claire, 4ième Adjointe	
CORNU Guillaume	
COUIC Marie-Christine	
CRINIERE Tiffanie	
DURAND Emeric	
GLAREY Frédéric, 1er Adjoint	
HENRY Philippe, 3ième Adjoint	
JACQUOT Jacqueline	
MIDALI Françoise, Maire	pas part au vote
NUCCI Odile	
RABIET JACQUES, 5ième Adjoint	
SORNAY Eric	
VALENTIN Lionel	
VIGOURT Frédéric	
ZIEGELMEYER Sandrine	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le

A Goncelin, le 07/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.